

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 633**11 juin 2003****SOMMAIRE**

Abbots Lux Invest S.A., Luxembourg	30370	Munsbach	30381
Actio Conseil S.A., Luxembourg	30372	Compagnie Financière Industrielle S.A., Luxembourg	30371
Aggregate Company, S.à r.l., Luxembourg	30350	Crushing Engineering S.A.	30372
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30366	Danica Life S.A., Luxembourg	30345
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30366	Dedales Investments Holding S.A., Luxembourg ..	30364
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30366	Deurne Business Promotion S.A., Luxembourg ..	30366
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30366	Deurne Business Promotion S.A., Luxembourg ..	30366
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Dioguardi Luxembourg S.A.H., Luxembourg	30373
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Divi Holding S.A., Luxembourg	30340
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Divi Holding S.A., Luxembourg	30342
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Eberno S.A.H., Luxembourg	30369
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Edilworld Lux S.A., Luxembourg	30353
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Edilworld Lux S.A., Luxembourg	30354
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Edilworld Lux S.A., Luxembourg	30354
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Equant S.A., Howald	30342
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Euro-Celtique S.A., Luxembourg	30374
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30367	Eurocaps Investments S.A.H., Luxembourg	30348
Anglo Hellenic Food and Coffee UK S.A., Luxembourg	30368	Eurodiv S.A., Luxembourg	30365
ARB Lux, S.à r.l., Art Réparations Béton, S.à r.l., Mondercange	30346	FAH Invest S.A.H., Esch-sur-Alzette	30364
ARB Lux, S.à r.l., Art Réparations Béton, S.à r.l., Mondercange	30347	FAH Invest S.A.H., Esch-sur-Alzette	30364
Banesfondo Internacional, Sicav, Luxembourg ...	30372	Farnese S.A., Luxembourg	30374
Brassco Holding S.A., Luxembourg	30375	Financel-Global-Assetmanagement Holding S.A., Hesperange	30368
Brassco Holding S.A., Luxembourg	30383	Financial International Company - F.IN.CO., S.à r.l., Luxembourg	30372
Brassco Holding S.A., Luxembourg	30383	(La) Financière du Lierre S.A.H., Luxembourg ...	30368
Brassco Holding S.A., Luxembourg	30383	Flexifund, Sicav, Luxembourg	30381
Brassco Holding S.A., Luxembourg	30383	Fortis L Fix, Sicav, Luxembourg	30380
Brassco Holding S.A., Luxembourg	30384	Fortis L Fund, Sicav, Luxembourg	30384
Brassco Holding S.A., Luxembourg	30384	Fortis Personal Portfolio FoF, Sicav, Luxembourg	30382
Briseis S.A.H., Luxembourg	30370	G.P.L. Artisanat S.A., Koerich	30339
Carcani S.A.H., Luxembourg	30353	Graphopolis S.A., Diekirch	30348
Cartier Monde S.A.H., Luxembourg	30369	Graphopolis S.A., Diekirch	30349
Claymore Holding S.A., Luxembourg	30379	Graphopolis S.A., Diekirch	30349
Cogent Investment Operations Luxembourg S.A.,		Hibiscus S.A.H., Luxembourg	30369
		Ibex S.A., Luxembourg	30375
		Investpol S.A., Luxembourg	30377
		Land's End S.A.H., Luxembourg	30376
		Land's End S.A.H., Luxembourg	30376

Land's End S.A.H., Luxembourg	30376	Société de Gérance et de Participations Financières S.A., Luxembourg	30378
Leviatan Capital S.A., Luxembourg	30349	Société générale Financière de Constructions Immobilières S.A.	30377
Lirobe Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg	30378	Société générale Financière de Constructions Immobilières S.A.	30377
London Holdings S.A.H., Luxembourg	30338	Société générale Financière de Constructions Immobilières S.A.	30378
Manico (Holdings) S.A., Luxembourg	30379	Sogedel S.A., Luxembourg	30377
Mariza S.A., Luxembourg	30378	Sogedel S.A., Luxembourg	30377
Martin Holding S.A., Luxembourg	30375	Sogex S.A.H., Luxembourg	30382
Martin Holding S.A., Luxembourg	30375	Sogex S.A.H., Luxembourg	30382
Mediterranean Regional Transport Company S.A.H., Luxembourg	30379	Sogex S.A.H., Luxembourg	30383
Mipi S.A.H., Luxembourg	30371	State Street Management S.A., Luxembourg	30342
Monterey Audit, S.à r.l., Luxembourg	30342	Stora Enso, S.à r.l., Luxembourg	30343
MSDW Equity Financing Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	30339	Stora Enso, S.à r.l., Luxembourg	30345
Muno Charles et Fils, S.à r.l., Pétange	30380	Surac Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg	30373
Newlands Investments S.A., Luxembourg	30379	Tibor S.A.H., Luxembourg	30353
Nexia Software Luxembourg S.A., Luxembourg	30338	UBS Capital II, S.à r.l., Luxembourg	30347
Oleamar International S.A. Luxembourg, Luxembourg	30381	UBS Capital III, S.à r.l., Luxembourg	30365
Onehold S.A., Luxembourg	30373	Valores S.A.H., Luxembourg	30371
Peinture & Bau Déco, S.à r.l., Luxembourg	30374	Via Santé S.A., Luxembourg	30374
Peinture J.P. Schiltz, S.à r.l., Luxembourg	30378	Vodafone Luxembourg Inc., S.à r.l., Luxembourg	30355
Planzer Transports, S.à r.l., Frisange	30363	Woollaine Distribution S.A., Luxembourg	30370
(The) Sailor's Fund, Sicav, Luxembourg	30371	World Software Technology S.A., Luxembourg	30345
Shanara Holding S.A., Luxembourg	30365		
Siberel Holding S.A., Luxembourg	30376		

LONDON HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 54.289.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2003, la société AUDIT TRUST S.A., 283, route d'Arion, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes, en remplacement de Mme Isabelle Arend, démissionnaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour LONDON HOLDINGS S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05884. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027149.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

NEXIA SOFTWARE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 59.150.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2002, les mandats des administrateurs M. Jean Bodoni, Mme Birgit Mines-Honneff, M. Albert Pennacchio et du commissaire aux comptes Mme Isabelle Arend ont été renouvelés pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour NEXIA SOFTWARE LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05867. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027138.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MSDW EQUITY FINANCING SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 81.080.

Par décision du conseil d'administration de MSDW EQUITY FINANCING SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. du 8 janvier 2003, le siège social de la société a été transféré de L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte-Zithe, à L-1717 Luxembourg, 8-10 rue Mathias Hardt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

MSDW EQUITY FINANCING SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04539. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025601.3/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

G.P.L. ARTISANAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Koerich, 3-5, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.220.

Assemblée générale réunie extraordinairement

Le 25 mars 2003.

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement de G.P.L. ARTISANAT S.A. avec siège social à Koerich, 3-5, route d'Arlon constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Jean Seckler de résidence à Junglinster en date du 11 septembre 1996, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le susdit notaire en date du 4 décembre 2000.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe Lambert, gérant de société, demeurant à B-6740 Etalle, 2, rue du Moulin. Monsieur le Président désigne comme scrutateur Madame Fabienne Guillaume, infirmière, demeurant à B-6740 Etalle, 2 rue du Moulin et comme secrétaire Madame Isabelle Lambert, employée, demeurant à B-6740 Etalle, 110 rue de Virton.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose:

I.- Que la présente Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement a pour

Ordre du jour:

1. Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire.

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée à la présente pour être soumise avec elle aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée.

III.- Qu'en conséquence la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Lambert, précité, pour une nouvelle durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Fabienne Guillaume, précitée, pour une nouvelle durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Isabelle Lambert, précitée pour une nouvelle durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte de renouveler le mandat de commissaire de Monsieur Pierre Lambert, demeurant à B-4100 Seiring, 23 rue de la Province pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

P. Lambert / F. Guillaume / I. Lambert / P. Lambert

Le Président / Le Scrutateur / La Secrétaire / Le Commissaire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05034. – Reçu 16 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(026928.3/000/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

DIVI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 89.515.

In the year two thousand three, on the seventeenth of April.

Before Us, the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of DIVI HOLDING S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on September 30, 2002, published in the Mémorial, Recueil C number 1693 of November 27, 2002.

The meeting was opened by Mr Benoit Tassigny, lawyer, residing in Nothomb (Belgium), being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Irène Keilen, private employee, residing in Moesdorf.

The meeting elected as scrutineer Mrs Audrey Dumont, private employee, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To increase the subscribed capital of DIVI HOLDING S.A. with an amount of EUR 534,500.-; thus increasing the subscribed capital from its present amount of EUR 32,000.- up to an amount of EUR 566,500.-;

2. To issue 5,345 additional shares with a par value of EUR 100.- each, having the same rights and obligations as the shares already existing, thus increasing the number of issued shares up to 5,665 shares with a par value of EUR 100.- each;

3. To accept the subscription of the newly issued 5,345 shares as follows:

- 2,673 shares by Mr Claude Beffort by contribution in cash for an amount of EUR 267,300.-

- 2,672 shares by Mrs Deborah Buffone by contribution in cash for an amount of EUR 267,200.-

4. To amend the article 5 of the Articles of the Association.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to increase the subscribed capital by an amount of five hundred and thirty-four thousand five hundred Euro (534,500.- EUR) to bring it from its present amount of thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) to five hundred and sixty-six thousand five hundred EUR (566,500.- EUR) by the issue of five thousand three hundred and forty-five (5,345) new shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Liberation

Thereupon:

1. Mr Claude Beffort, private employee, residing in Schoenfels,

declared to subscribe two thousand six hundred and seventy-three (2,673) new shares.

2. Mrs Deborah Buffone, private employee, residing in L-4490 Belvaux, 263, rue de l'Usine,

declared to subscribe two thousand six hundred and seventy-two (2,672) new shares.

The five thousand three hundred and forty-five (5,345) new shares have been fully paid up in cash so that the amount of five hundred and thirty-four thousand five hundred Euro (534,500.- EUR) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5. 1st paragraph.** The subscribed capital of the corporation is fixed at five hundred and sixty-six thousand five hundred Euro (566,500.- EUR) represented by five thousand six hundred and sixty-five (5,665) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.»

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its presents, is approximately eight thousand Euro (8,000.- EUR).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-sept avril.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DIVI HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 septembre 2002, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1693 du 27 novembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (Belgique), qui désigne comme secrétaire Madame Irène Keilen, employée privée, demeurant à Moesdorf.

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Audrey Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmenter le capital social de DIVI HOLDING S.A. d'un montant de EUR 534.500,-, portant ainsi son montant actuel de EUR 32.000,- à un montant de EUR 566.500,-;

2. Emettre 5.345 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100,-, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, portant ainsi le nombre des actions émises à 5.665 actions d'une valeur nominale de EUR 100,-;

3. D'accepter la souscription des 5.345 actions nouvellement émises comme suit:

- 2.673 actions par Monsieur Claude Beffort par versement en espèces d'un montant de EUR 267.300,-;

- 2.672 actions par Madame Deborah Buffone par versement en espèces d'un montant de EUR 267.200,-.

4. Modifier l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de cinq cent trente-quatre mille cinq cents euros (EUR 534.500,-) pour le porter de son montant actuel de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) à cinq cent soixante-six mille cinq cents euros (EUR 566.500,-) par l'émission de cinq mille trois cent quarante-cinq (5.345) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

Sont alors intervenues aux présentes:

1. Monsieur Claude Beffort, employé privé, demeurant à Schoenfels, déclare souscrire 2.673 actions nouvelles.

2. Madame Deborah Buffone, employée privée, demeurant à L-4490 Belvaux, 263, rue de l'Usine, déclare souscrire 2.672 actions nouvelles.

Les 5.345 actions nouvelles ont été intégralement libérées moyennant versement en espèces de sorte que la somme de cinq cent trente-quatre mille cinq cents euros (EUR 534.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ce qui a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Suite à ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à cinq cent soixante-six mille cinq cents euros (EUR 566.500,-) représenté par cinq mille six cent soixante-cinq (5.665) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ huit mille euros (EUR 8.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Tassigny, I. Keilen, A. Dumont, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, vol. 138S, fol. 84, case 8. – Reçu 5.345 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

G. Lecuit.

(027204.3/220/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

DIVI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 89.515.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

(027205.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MONTEREY AUDIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.967.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(026809.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

EQUANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5885 Howald, 201, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 41.759.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 2 décembre 2002

Il résulte du procès-verbal:

- que l'Assemblée a accepté la démission de Monsieur Kurt de Greef de son poste d'administrateur de la Société avec effet au 31 octobre 2002;

- que Madame Valerie Holbrechts, née le 3 février 1970, à Anderlecht (Belgique), demeurant, Kouterbaan 1A, B-1861 Wolvertem, Belgique, est nommée en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026817.3/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

STATE STREET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 86.832.

Faisant suite à l'assemblée générale du 25 avril 2003, sont renommés administrateurs:

Eric Michel, Chairman

Timothy J. Caverly,

Julian J.H. Presber,

Jean-François Schock

Est nommé Commissaire aux Comptes:

ERNST & YOUNG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2003.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026853.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

STORA ENSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.934.

In the year two thousand three, on the twenty-third of April.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

STORA LUXEMBOURG, S.à r.l., having its registered office in L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, RC Luxembourg B 67.879,

here represented by TMF CORPORATE SERVICES S.A., a company having its registered office at L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri,

by virtue of a proxy given on April 8, 2003,

itself here represented by:

- Mrs Maggy Kohl, companies director, residing in Luxembourg;
- Mr Hugo Neuman, companies director, residing in Luxembourg;

acting in their capacity of Directors of the company, having the power to bind the company by their joint signatures.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of STORA ENSO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated under the name of STORA TREASURY, S.à r.l., by a notarial deed on December 23, 1998, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 194 of March 23, 1999, the Articles of incorporation have been modified by several deeds and for the last times by a notarial deed on December 28, 2001, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, Number 991 on June 28, 2002 and by private deed dated on June 28, 2002, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, Number 1356 on September 18, 2002;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to amend article 8 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 8.**

The Company is managed by one or more managers, appointed and revoked by the sole member or, as the case may be, the members.

The board of the Company is composed of A manager(s) and B manager(s), who need not necessarily be members.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of any two A managers or by the joint signature of one A manager and one B manager.

The manager or managers are appointed for an unlimited duration and they are vested with the broadest powers in the representation of the company to third parties.

The managers may vote by letter, telegram, telex, and telefax or by any written means.

Special and limited powers may be delegated to one or more agents, whether members or not, in the case of specific matters pre-determined by the manager(s).

Managers or third parties should be able to represent one or more other manager(s) at managers meetings.»

Second resolution

The sole shareholder decides, amongst its actual managers, to appoint the following persons as A and B managers to the Board of the Company:

Managers A:

- Mrs. Maggy Kohl, company director, born in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on May 18, 1941, with professional address in 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

- Mr Teun Akkerman, economic counsel, born in Dirksland, The Netherlands, on December 30, 1948, residing in 217, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

Managers B:

- Mr Ken Lagerborg, economist, born in Norfolk, Virginia, United States of America, on August 31, 1958, with professional address in 480, avenue Louise, B-1050 Brussels, Belgium.

- Mr Anders Bergkvist, director, born in Sollentuna, Sweden, on March 9, 1972, with professional address in 480, avenue Louise, B-1050 Brussels, Belgium.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euros (1,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt trois avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

STORA LUXEMBOURG, S.à r.l., dont le siège social est établi à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, RC Luxembourg B 67.879,

ici représentée par TMF CORPORATE SERVICES S.A., une société ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri,

en vertu d'une procuration datée du 8 avril 2003,

elle-même ici représentée par:

- Madame Maggy Kohl, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, et

- Monsieur Hugo Neuman, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

agissant en leur qualité d'administrateurs de la société, ayant les pouvoirs pour engager la société par leur signatures conjointes.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société STORA ENSO, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée sous la dénomination de STORA TREASURY, S.à r.l., suivant acte notarié du 23 décembre 1998, publiée au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 194 du 23 mars 1999 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour les dernières fois suivant acte notarié du 28 décembre 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 991 du 28 juin 2002, et par acte sous seing privé du 28 juin 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1356 du 18 septembre 2002;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 8 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 8.

La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Le conseil de gérance de la Société est composé de gérant(s) A et de gérant(s) B qui n'ont pas besoin d'être associés.

La Société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants A ou par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Les gérants peuvent voter par lettre, télégramme, télex, et télécopie ou tout autre support écrit.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Les gérants ou des tiers sont autorisés à représenter un ou plusieurs gérants lors de réunions des gérants.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer, parmi les membres actuels du conseil de gérance, les personnes suivantes en tant que gérant A ou gérant B au sein du conseil de gérance de la Société:

Gérants A:

- Madame Maggy Kohl, administrateur de société, née à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, le 18 mai 1941, demeurant professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

- Monsieur Teun Akkerman, conseiller économiste, né à Dirksland, Pays-Bas, le 30 décembre 1948, domicilié 217, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

Gérants B:

- Monsieur Ken Lagerborg, économiste, né à Norfolk, dans l'Etat de Virginie, Etats-Unis d'Amérique, le 31 août 1958, demeurant professionnellement au 480, avenue Louise, B-1050 Bruxelles, Belgique.

- Monsieur Anders Bergkvist, administrateur, né à Sollentuna, Suède, le 9 mars 1972, demeurant professionnellement au 480, avenue Louise, B-1050 Bruxelles, Belgique.

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Kohl, H. Neuman, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, vol. 17CS, fol. 56, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

G. Lecuit.

(027230.3/220/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

STORA ENSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.934.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

G. Lecuit.

(027231.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

DANICA LIFE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg B 36.790.

It results from resolutions of the annual shareholders' meeting held on 24 April 2003 that Mr. Daniel A. Currie has been appointed as director of the Company for a term to expire at the annual general meeting resolving on the annual accounts of the company for the financial year ending 31 December 2003.

As a result, the current composition of the Board of Directors of DANICA LIFE S.A. is as follows:

1) Richard D. Headley, President of the Board of Directors, with professional address at 1, Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220, U.S.A.

2) Adam Uszpolewicz, Director, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

3) Milton E. Fullen, Director, with professional address at 3, Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220, U.S.A.

4) Daniel A. Currie, Director, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale annuelle tenue le 24 avril 2003 que Monsieur Daniel A. Currie a été nommé en tant qu'administrateur de la Société pour une période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice social de la société se terminant au 31 décembre 2003.

Il en résulte que la composition actuelle du Conseil d'Administration de DANICA LIFE S.A. est la suivante:

1) Richard D. Headley, Président du Conseil d'administration, avec adresse professionnelle à 1, Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220, U.S.A.

2) Adam Uszpolewicz, Administrateur, avec adresse professionnelle à 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

3) Milton E. Fullen, Administrateur, avec adresse professionnelle à 3, Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220, U.S.A.

4) Daniel A. Currie, Administrateur, avec adresse professionnelle à 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

DANICA LIFE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06633. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026814.3/250/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

WORLD SOFTWARE TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 69.381.

Le bilan abrégé au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF06096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(026921.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ARB LUX, S.à r.l., ART REPARATIONS BETON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mondercange.
R. C. Luxembourg B 87.356.

L'an deux mille trois, le cinq mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Madame Véronique Marie José Jacqueline Caeyenberghs, graphiste industrielle, née à Liège le 13 janvier 1969, demeurant à B-4870 Trooz, 2 rue Grihanster;
2. Monsieur Yusuf Ozkan, gérant de société, né à Afsin (Turquie), le 11 novembre 1965, demeurant B-4340 Awans (Belgique), 17 rue Jean Volders;
3. Monsieur Thierry Lucien Esposito, peintre, né à Metz le 18 mars 1959, demeurant à F-57070 Metz, 5 rue des Pins;
4. Monsieur Tacettin Yuksek, technicien en bâtiment, né à Darende (Turquie) le 15 février 1970, demeurant à B-4000 Liège, 37 rue Saint-Léonard.

Les comparants sub 1) et 4) sont ici représentés par Monsieur Yusuf Ozkan prénommé sub 2), en vertu de deux procurations datées du 28 avril 2003.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Les comparants sub 2) et 3) sont personnellement présents.

Lesquels comparants, ès qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que suite à une cession de parts intervenue entre Monsieur Yusuf Ozkan prénommé et Monsieur Daniel Galle datée du 2 avril 2003, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, ils sont les seuls associés actuels de la société à responsabilité limitée ART REPARATIONS BETON, S.à r.l., en abrégé ARB LUX, S.à r.l., avec siège social à L-3895 Mondercange, Foetz, 12 rue du Commerce, constituée suivant acte notarié du 30 avril 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1129 du 25 juillet 2002;

Une copie des dites cessions de parts, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

- Qu'ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de construction et de voirie ainsi que l'exploitation d'une entreprise de peinture et de décoration.

Elle pourra effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

Deuxième résolution

Les associés décident d'accepter les démissions de:

- Monsieur Daniel Galle, peintre en bâtiment, demeurant à B-4800 Verviers, en sa qualité de gérant technique de la société et
- Monsieur Yusuf Ozkan, gérant de société, demeurant à Awans, en sa qualité de gérant administratif de la société, et de leur accorder décharge entière et définitive pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

Les associés décident de nommer comme nouveaux gérants de la société:

- 1) Gérant technique pour la partie «Exploitation d'une entreprise de construction et de voirie» de la société: Monsieur Yusuf Ozkan, gérant de société, né à Afsin le 11 novembre 1965, demeurant B-4340 Awans (Belgique), 17 rue Jean Volders.
- 2) Gérant technique pour la partie «Exploitation d'une entreprise de peinture et de décoration» de la société: Monsieur Calogero La Mantia, peintre, né à Villa Rosa le 28 décembre 1953, demeurant à B-4000 Liège (Belgique), 11 rue Zabay.

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier l'article 9 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 9.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants comme suit:

A. En ce qui concerne la partie de son objet social «Exploitation d'une entreprise de construction et de voirie», par la signature conjointe du gérant technique nommé à cette fonction et du gérant administratif;

B. En ce qui concerne la partie de son objet social «Exploitation d'une entreprise de peinture et de décoration», par la signature conjointe du gérant technique nommée à cette fonction et du gérant administratif.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra instituer des succursales tant sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ cinq cents euros (500,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Y. Ozkan, T. Esposito, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, vol. 1385, fol. 91, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

G. Lecuit.

(027241.3/220/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ARB LUX, S.à r.l., ART REPARATIONS BETON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mondercange.

R. C. Luxembourg B 87.356.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

G. Lecuit.

(027246.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

UBS CAPITAL II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 17-21, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 80.376.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé en date du 2 mars 2001, entre UBS CAPITAL B.V. société de droit néerlandais ayant son siège social au 2 Parkweg, NL-2585 JJ La Haye (Pays-Bas) (UBS CAPITAL B.V.), et UBS AG, Jersey Branch, succursale des îles anglo-normandes de la société de droit suisse ayant son siège social au 24, Union Street, JE48UJ, St Helier (Jersey) (UBS AG, Jersey Branch), que 720 (sept cent vingt) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, ont été cédées par UBS CAPITAL B.V. à UBS AG, Jersey Branch.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé en date du 2 mars 2001, entre UBS AG, Jersey Branch, et UBS CAPITAL AG, société de droit suisse, ayant son siège au 45 Bahnhofstrasse, CH-8001 Zurich (Suisse) et agissant en tant que General Partner de la société UBS CAPITAL FRANCE 1999 LP (UBS CAPITAL AG), que 720 (sept cent vingt) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, ont été cédées par UBS AG, Jersey Branch à UBS CAPITAL AG, de sorte qu'à ce jour, l'actionariat de la Société est composé comme suit:

- UBS CAPITAL AG, agissant en General Partner de UBS CAPITAL FRANCE 1999 LP: 720 (sept cent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026865.3/253/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

EUROCAPS INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 65.351.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:
- 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour EUROCAPS INVESTMENTS

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026915.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

GRAPHOPOLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 33.038.

—
L'an deux mil trois, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme GRAPHOPOLIS S.A., ayant son siège social à L-1023 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 33.038, constituée, sous la dénomination de CAMBERIMMO S.A., aux termes d'un acte reçu par le notaire Gérard Le-cuit, alors de résidence à Mersch, en date du 29 janvier 1990, publié au Mémorial C numéro 300 du 28 août 1990, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé datée du 4 décembre 2001, publiée au Mémorial C page 24.585 de 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Edmund Kisters, employé privé, demeurant à Weiswampach, qui désigne comme secrétaire Madame Christine Noël, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Nico Simon, clerc de notaire, demeurant à Weiswampach.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Transfert du siège social et modification subséquente de l'article 2 des statuts.

Révocation du conseil d'administration avec décharge.

Nomination d'un nouveau conseil d'administration.

Autorisation à donner au conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

En conséquence, la première phrase de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Diekirch.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de révoquer le conseil d'administration et lui donne décharge pour sa mission jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée nomme trois nouveaux administrateurs pour un mandat qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008, savoir:

Madame Marie-Paule Mart-Willems, sans état particulier, demeurant à L-2670 Luxembourg, 41, boulevard de Verdun,

Monsieur Rémy Venturini, représentant de commerce, demeurant à B-1070 Bruxelles, rue Lambert Crickx, 16, boîte 2,

La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., avec siège social à Diekirch, 50, Esplanade.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer administrateur-délégué Monsieur Rémy Venturini, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ mille trois cents (1.300,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: E. Kisters, C. Noël, N. Simon, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 25 avril 2003, vol. 424, fol. 32, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 mai 2003.

U. Tholl.

(027258.3/232/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

GRAPHOPOLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 33.038.

Statuts coordonnés suivant acte du 18 avril 2003, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

U. Tholl.

(027264.3/232/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

GRAPHOPOLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 33.038.

Réunion du Conseil d'Administration de la société

Aujourd'hui, le 21 avril 2003.

S'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme GRAPHOPOLIS S.A., savoir:

- Madame Marie-Paule Mart-Willems, sans état particulier, demeurant à L-2670 Luxembourg, 41, boulevard de Verdun,

- Monsieur Rémy Venturini, représentant de commerce, demeurant à B-1070 Bruxelles, 16, rue Lambert Crickx, boîte 2,

- la société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., avec siège social à Diekirch, 50, Esplanade.

A l'unanimité des voix ils ont nommé administrateur-délégué Monsieur Rémy Venturini, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Le 21 avril 2003.

Signé: M.-P. Mart-Willems, R. Venturini, Müller.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 mai 2003.

U. Tholl.

(027262.3/232/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LEVIATAN CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 67.137.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(026931.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

AGGREGATE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 93.373.

In the year two thousand three, on the seventh of April 7 at 4.30 pm.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- 1) Mrs Emma Hindle, student, born in Preston (England), on May 19, 1975, residing at Hofgut Neuhof, D-63303 Dreieich, Germany,
- 2) Mr John Hindle, company director, born in Burnley (England), on November 20, 1934, residing at Thornbank, Barrow Lane, Hale, Cheshire, WA15 ODN, United Kingdom,

The appearing parties have requested the undersigned notary to enact the following:

- that they are the sole actual shareholders of AGGREGATE COMPANY, S.à r.l., a Gesellschaft mit beschränkter Haftung, incorporated by deed of the undersigned notary on April 3, 2003, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

- that the sole shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 25.- (twenty-five Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 75,025.- (seventy-five thousand twenty-five Euros) divided into 3,001 (three thousand and one) shares with nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) to an amount of EUR 75,050.- (seventy-five thousand and fifty Euros) divided into 3,002 (three thousand and two) shares with nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros);

Second resolution

The Shareholders resolve to issue 1 (one) new share with a nominal value of 25.- EUR (twenty-five euros), having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

There now appeared Emma Hindle, prequalified, who declared to subscribe for the newly issued share and to have it fully paid for a nominal value of EUR 25.- up together with a share premium of a total amount of EUR 295.35 by contribution in kind as stated hereafter.

The other shareholder John Hindle, having waived his preferential right of subscription.

It results from a contribution agreement dated April 7, 2003 entered into by the Company and Emma Hindle that all the shares held by Emma Hindle in BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED, a company incorporated under the law of England with registered office at Mercury Park, Mercury Way, Manchester, M41 7LY, United Kingdom have been transferred at their nominal value to the Company in consideration of the issuing and allotment by the Company of 1 (one) new share with nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros), having the same rights and obligations as the existing shares.

This contribution agreement will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

The total nominal value of the said contribution in kind to the company is EUR 25.- (twenty-five Euros) for the issuing of one share in the Company plus a share premium of two hundred ninety-five euros and thirty-five cents (EUR 295.35) that is booked in counterpart of this contribution in kind.

Resolutions of the directors («Geschäftsführer») have been taken on April 7, 2003, where the contributed shares of BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED held by Emma Hindle are described and valued.

Such resolutions of the directors («Geschäftsführer») will remain attached to the present deed and will be filed with the registration authorities together with the present deed.

It results from a certificate of the directors of BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED, issued on April 7, 2003 that:

* Mrs Emma Hindle, student, born in Preston (England), on May 19, 1975, residing at Hofgut Neuhof, D-63303 Dreieich, Germany is the owner of 218 shares of BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED, being 100% of the company's total share capital;

* Such shares are fully paid-up;

* Emma Hindle is the person solely entitled to the shares and possessing the power to dispose of the shares;

* None of the shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the shares and none of the shares are subject to any attachment;

* There exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;

* According to the English law and the articles of association of the company, such shares are freely transferable;

* All formalities subsequent to the contribution in kind of the shares of the company, required in England, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind to AGGREGATE COMPANY, S.à r.l.;

* On April 7, 2003, the 218 shares to be contributed are worth at least £ 218.-, this estimation being based on generally accepted accountancy principles and on the here attached balance sheet of the Company as per April 7, 2003.

* The surplus between the nominal value of the share issued (EUR 25.-) and the total nominal value of the contribution (£ 218.-) shall be transferred to a share premium account of the corporation, this share premium is amounting to EUR 295.35.

Such certificate, after signature ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities

Thereupon, the Shareholders resolve to accept the said contribution and payment and to allot one (1) additional share to the said subscriber Emma Hindle as fully paid share.

The Company shall execute all formalities, which might be necessary in relation to the transfer of all the shares held by Emma Hindle in BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED to the Company.

It results from a declaration made before the public notary by James Banfi acting in his capacity as legal representative and company secretary of BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED that the transfer of shares of BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED will be registered in the share register of the said company upon receipt of a certified copy of the minutes and of a share transfer agreement.

Third resolution

The shareholders resolve to amend paragraph 1 of article 6 of the articles of association of the Company to reflect the above mentioned resolutions which will henceforth be read as follows:

«**Art. 6. 1st paragraph.** The company's corporate capital is fixed at seventy-five thousand and fifty Euro (75,050.- EUR) divided into three thousand two shares (3,002) with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each.»

Declarations, Costs, Evaluation

Insofar as the contribution in kind results in the Company holding at least 65% of the shares in BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED, a company incorporated within the European Union (England), such contribution qualifies under the terms of article 4-2 of the law dated 29 December 1971, which provides for capital duty exemption.

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present increase of capital, is estimated at EUR 2,500.- (two thousand five hundred Euro).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the Chairman brought the meeting to a close.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausenddrei, am siebten April um 16.30 Uhr.

Vor dem unterzeichneten Gérard Lecuit, Notar mit dem Amtssitz in Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Frau Emma Hindle, Studentin, geboren in Preston (England), am 19. Mai 1975, wohnhaft in Hofgut Neuhof, D-63303 Dreieich, Deutschland;

2) Herrn John Hindle, Geschäftsdirektor, geboren in Burnley (England), am 20. November 1934, wohnhaft in Thornbank, Barrow Lane, Hale, Cheshire, WA15 ODN, Vereinigtes Königreich,

Die Erschienenen ersuchen den Notar folgendes zu beurkunden:

- dass sie die alleinigen gegenwärtigen Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung AGGREGATE COMPANY, S.à r.l., sind, gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 3. April 2003, noch nicht veröffentlicht im Amtsblatt Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

- dass die alleinigen Anteilhaber folgende Beschlüsse gefasst haben:

Erster Beschluss

Die Anteilhaber beschließen, das Kapital der Gesellschaft, um einen Betrag von EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) aufzustocken, welches sich derzeit auf 75.025,- (fünfundsiebzigtausendfünfundzwanzig Euro) beläuft und in 3.001 (dreitausendundein) Anteilen mit dem Nennwert von Fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) eingeteilt ist, um es somit auf den Betrag von EUR 75.050,- (fünfundsiebzigtausendfünfzig Euro), eingeteilt in 3.002 (dreitausendzwei) Anteile mit dem Nennwert von Fünfundzwanzig Euro (25,- EUR), zu erhöhen.

Zweiter Beschluss

Die Anteilhaber beschließen, einen (1) neuen Anteil mit dem Nennwert von Fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) auszugeben, der mit den gleichen Rechten und Pflichten ausgestattet ist, wie die existierenden Anteile.

Zeichnung - Einzahlung

Ist erschienen Frau Emma Hindle, vorbenannt, die erklärt, die neu auszugebenden Anteile zu zeichnen und diese voll einzuzahlen zum Nennwert von EUR 25,- zusammen mit einem Emissionsaufgeld von insgesamt EUR 295,35 durch die nachstehend beschriebene Sacheinlage.

Der andere Anteilseigner, Herr John Hindle, vorbenannt, erklärt auf sein vorrangiges Bezugsrecht zu verzichten.

Aus einer zwischen der Gesellschaft und der geschlossenen Einlagevereinbarung vom 7. April 2003 ergeht, dass alle 218 (Zweihundertachtzehn) von Emma Hindle gehaltenen Aktien an der Gesellschaft englischen Rechts BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED, mit eingetragenen Sitz in Merkurplatz, auf die Gesellschaft übertragen worden sind und zwar

gegen Ausgabe und Zuteilung von 1 (einem) neuen Anteil mit dem Nennwert von Fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) der Gesellschaft, welche mit den gleichen Rechten und Pflichten ausgestattet ist, wie die bereits existierenden Anteile.

Diese Einlagevereinbarung wird der Urkunde als Anlage beigefügt und zusammen mit dieser den Registrierungsbehörden vorgelegt.

Der Gesamtwert der genannten Einlage beläuft sich auf EUR 25,- (Fünfundzwanzig Euro) für die Ausgabe und Zuteilung eines Anteils in der Gesellschaft. Der Unterschiedsbetrag zwischen dem Nennwert der eingebrachten Wertpapiere und dem Nennwert der ausgegebenen Gesellschaftsanteile wird in Form einer Emissionsprämie von zweihundertfünf- undneunzig Euros fünfunddreissig Cents (EUR 295,35) verbucht.

Es sind am 7. April 2003 Beschlüsse der Geschäftsführer der Gesellschaft gefasst worden, in welchen die von Emma Hindle gehaltenen Aktien an der Gesellschaft englischen Rechts BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED beschrieben und bewertet werden.

Diese Beschlüsse sind dieser Urkunde als Anlage beigefügt und werden den Registrierungsbehörden mit ihr zusammen vorgelegt.

Es ergibt sich aus einer Bescheinigung von den Direktoren der Gesellschaft BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED, ausgestellt am 7. April 2003, dass:

* Frau Emma Hindle, Studentin, geboren in Preston (England), am 19. Mai 1975, wohnhaft in Hofgut Neuhof, D-63303 Dreieich, Deutschland, Eigentümerin von zweihundertachtzehn (218) Anteilen der Gesellschaft BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED ist, die hundert Prozent (100%) des Gesellschaftskapitals darstellen;

* Diese Anteile vollständig eingezahlt sind;

* Emma Hindle die Alleineigentümerin der Anteile ist und frei über sie verfügen kann;

* Keiner der Anteile mit Pfand oder Nießbrauch belastet ist, es keine Erwerbsrechte bezüglich eines Pfands oder Nießbrauchs auf diese Anteile gibt und keiner der Anteile Gegenstand einer Sicherungsbeschlagnahme ist;

* Weder Vorkaufsrechte, noch andere Rechte bestehen, aufgrund derer eine Person befugt wäre, die Übertragung einer oder mehrerer Anteile an sich selbst zu verlangen;

* Gemäss englischem Recht und der Satzung der Gesellschaft BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED diese Anteile frei übertragbar sind;

* Alle in England verlangten, nachfolgenden Formalitäten für die Kapitalerhöhung durch Sacheinlage der Aktien der Gesellschaft BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED durchgeführt werden nach Erhalt der beglaubigten Kopie der Urkunde, die die vorgenannte Kapitalerhöhung durch Sacheinlage zu Gunsten von AGGREGATE COMPANY, S.à r.l., belegt;

* die zweihundertachtzehn (218) beizutragenden Anteile haben am 7. April 2003 mindestens einen Wert von zweihundertachtzehn (218) Pfund Sterling (£ 218,-), diese Bewertung beruht auf allgemein akzeptierten Buchhaltungsgrundsätzen und der hier beigefügten Bilanz der Gesellschaft vom 7. April 2003.

* der Überschuss zwischen dem Nennwert der beizutragenden Anteile und dem Nennwert des Gesamtwertes der Einlage in die Rücklage der Gesellschaft AGGREGATE COMPANY, S.à r.l., für das Emissionsaufgeld überwiesen werden soll, das Emissionsaufgeld beläuft sich auf EUR 295,35.

Die obengenannte Bescheinigung, welche von den Vertretern der Anteilhaber und vom Notar ne varietur unterzeichnet wurde, wird dieser Urkunde als Anlage beigefügt, um sie den Registrierungsbehörden vorzulegen.

Daraufhin beschließt die Versammlung, die vorbeschriebene Einlage und Einzahlung zu akzeptieren und der Zeichnerin Emma Hindle einen (1) weiteren vollständig einbezahlten Anteil zuzuteilen.

Die Gesellschaft wird sämtliche Formalitäten, die die Abwicklung der Übertragung der von Emma Hindle gehaltenen Aktien an der BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED auf die Gesellschaft mit sich bringt, durchführen.

Aus einem von James Banfi in seiner Eigenschaft als Rechtsvertreter und Schriftführer der BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED vor dem unterzeichneten Notar abgegebenen Erklärung ergibt sich, dass die Übertragung der Aktien der BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED im Aktienregister der besagten Gesellschaft durch beglaubigte Kopie der vorliegenden Urkunde und Aktienübertragung eingetragen wird.

Dritter Beschluss

Die Anteilhaber beschließen, Artikel 6 Paragraph 1 der Satzung der Gesellschaft dahingehend zu ändern, dass die vorerwähnten Beschlüsse umgesetzt werden, indem es nunmehr heißt:

«**Art. 6. Paragraph 1.** Das Gesellschaftskapital ist auf fünfundsiebzigtausendfünfzig Euro (75.050,- EUR) festgesetzt, eingeteilt in dreitausendundzwei (3.002) Anteile zum Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).»

Erklärungen, Kosten

Insoweit die Sacheinlage von der Gesellschaft englischen Rechts BROOKHOUSE PROPERTIES LIMITED eine Beteiligung von mehr als 65% (fünfundsechzig Prozent), an den ausgegebenen Aktien einer in der Europäischen Union bestehenden Gesellschaft ausmacht, bezieht sich die Gesellschaft auf Artikel 4-2 des Gesetzes vom 29. Dezember 1971, der eine Befreiung der Einlage von der Gesellschaftssteuer vorsieht.

Die Summe der Ausgaben, Kosten, Vergütungen und Gebühren, die der Gesellschaft aufgrund vorliegender Kapitalerhöhung erwachsen, wird geschätzt auf EUR 2.500,- (zweitausendfünfhundert Euro).

Da sich keine weiteren Punkte auf der Tagesordnung befinden und keine Wortmeldungen mehr erfolgen, erklärt die Vorsitzende die Versammlung für beendet.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt, dass die vorliegende Urkunde auf Wunsch der Erschienenen in englischer Sprache abgefasst wurde, an welche sich eine deutsche Version anschließt; auf Wunsch derselben Erschienenen soll bei Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text die englische Version vorgehen.

Verfasst in Luxembourg am eingangs der Urkunde bezeichneten Tag.

Nachdem das Dokument vorgelesen und in eine Sprache übersetzt worden ist, die allen Erschienenen geläufig ist unterzeichneten die Erschienenen, welche dem Notar allesamt mit Vor- und Zuname, zivilrechtlichem Status und Wohnsitz bekannt sind, zusammen mit dem Notar die vorliegende Urkunde.

Gezeichnet: E. Hindle, J. Hindle, G. Lecuit.

Zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, vol. 138S, fol. 74, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 15. Mai 2003.

G. Lecuit.

(027279.3/220/200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

CARCANI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 52.756.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour CARCANI

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026916.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

TIBOR, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 15.460.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour TIBOR

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05987. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026922.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

EDILWORLD LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 39.704.

—
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2002

pour l'approbation du bilan au 31 décembre 2001 tenue extraordinairement le 26 mai 2003

Le 26 mai 2003, à 10.00 heures, les actionnaires de la société anonyme EDILWORLD LUX se sont réunis en assemblée générale ordinaire du siège social.

M^e Giovanni Acampora élu président de l'assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire Mme Giorgia Musso et comme scrutateur M. Carlo Acampora.

Il résulte des constatations du bureau que:

- tous les actionnaires reconnaissent avoir été dûment convoqués et ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publication;

- suivant liste de présence, toutes les 20 actions émises sont présentés ou représentées et donnent droit à 20 voix;

- la présente assemblée est donc régulièrement constituée et elle peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour qui est le suivant:

Ordre du jour:

1. rapport du commissaire aux comptes;
2. approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
3. divers.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice écoulé, l'assemblée générale prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale approuve le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'administration et décide de reporter la perte de l'exercice s'élevant à EUR 103.249,03 comme suit:

- report à nouveau 103.249,03 EUR

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06586. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026820.2//35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

EDILWORLD LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.704.

Procès-verbal du Conseil d'administration du 26 mai 2003

Le 26 mai 2003, à 12.00 heures, les administrateurs de la société EDILWORLD LUX se sont réunis au siège social.

Sont présents ou représentés, les administrateurs M^e Giovanni Acampora, M. Carlo Acampora et Mme Giorgia Musso pour délibérer sur les points suivants:

Ordre du jour:

1. approbation du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe de l'exercice au 31 décembre 2001;
2. divers.

M^e Giovanni Acampora prend la parole et expose aux personnes présentes, que selon les articles 215, 231 et 249 de la loi du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée, concernant les sociétés commerciales, EDILWORLD LUX S.A. est classifiée comme une petite société et, donc, le bilan, le compte de profits et pertes ainsi que l'annexe ont été rédigés sous forme abrégée. De plus, selon l'article 251 de la même loi, le Conseil d'administration n'est pas tenu à présenter un rapport de gestion.

Résolution

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité des personnes présentes d'approuver le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe de l'exercice, au 31 décembre 2001, de EDILWORLD LUX S.A.

Comme il ressort de ces comptes la société a réalisé une perte de EUR 103.249,03 et, donc, le Conseil d'administration propose aux actionnaires de reporter la perte de l'exercice.

Depuis la clôture de l'exercice, aucun événement ayant eu une influence matérielle sur les comptes annuels n'est survenu.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

G. Acampora / C. Acampora / G. Musso

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06589. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026824.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

EDILWORLD LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.704.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(026827.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

VODAFONE LUXEMBOURG INC., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Wilmington.

Principal place of business: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 93.645.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the first day of April.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt;

2) VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt;

both companies being represented by Mr Jean-Marc Ueberecken, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies, given in Luxembourg, on 1 April 2003.

Said proxies, initialled ne varietur by the person appearing and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxyholder appointed Mr Patrick Van Hees, lawyer, residing in Messancy, Belgium, as secretary of the deed.

Such appearing parties are the only partners of VODAFONE US PARTNERS, a general partnership governed by the laws of the State of Delaware, U.S.A., in existence since 31 December 1999, with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware, U.S.A.

First resolution

The appearing parties resolve on this date to convert the general partnership to a corporation formed under the laws of Delaware, VODAFONE LUXEMBOURG INC., pursuant to Section 265 of the Delaware General Corporation Law and Section 15-903 of the Delaware Revised Uniform Partnership Act. The registered office of VODAFONE LUXEMBOURG INC. shall remain at 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware, U.S.A. following the incorporation.

Second resolution

The appearing parties further resolve that, from the moment of its incorporation through the filing of a Certificate of Incorporation and a Certificate of Conversion with the Secretary of State of the State of Delaware, U.S.A., VODAFONE LUXEMBOURG INC. will have its principal place of business («principal établissement») and its seat of effective management («siège de direction effective») at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 City of Luxembourg, Grand Duchy Luxembourg.

The appearing parties acknowledge that as a result of the Luxembourg location of the principal place of business and the seat of effective management, VODAFONE LUXEMBOURG INC. shall be of Luxembourg nationality and be governed by the laws of Luxembourg in accordance with article 159 of the Luxembourg law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended from time to time.

Third resolution

The appearing parties further resolve to fix the share capital of the company at six billion three hundred fifty-two million two hundred thousand US Dollars (USD 6,352,200,000.-) represented by one hundred thousand (100,000) shares with a par value of sixty-three thousand five hundred twenty-two US Dollars (USD 63,522.-) per share.

At the conversion of VODAFONE US PARTNERS into VODAFONE LUXEMBOURG INC. the share capital of VODAFONE LUXEMBOURG INC. will be subscribed as follows:

Name of Subscriber	Number of subscribed shares
1.- VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., prenamed.	11
2.- VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., prenamed.	99,989

1. Subscription made by VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l.

The eleven (11) shares so subscribed by VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., are fully paid up through a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities, except its tax liabilities and liabilities owed to certain group companies. The contribution in kind made by VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., has a total value of six million nine hundred eighty-two thousand fifty-seven US dollars (USD 6,982,057.-), out of which six hundred ninety-eight thousand seven hundred forty-two US Dollars (USD 698,742.-) are allocated to the share capital and six million two hundred eighty-three thousand three hundred fifteen US Dollars (USD 6,283,315.-) are allocated to the share premium.

Description of the contribution

The assets and liabilities of VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., which are contributed (by virtue of the conversion) to VODAFONE LUXEMBOURG INC. include in particular:

(i) On the assets side: a partnership interest of 0.011 percent in VODAFONE US PARTNERS, a partnership organized and existing under the laws of the State of Delaware, together with any and all right, title and interest of VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., in the partnership property relating to VODAFONE US PARTNERS under applicable Delaware law, which property includes, without limitation, five hundred ninety-seven million three hundred seventy-nine thousand seven hundred twenty-nine (597,379,729) shares in VODAFONE AMERICAS INC., a company incorporated

under the laws of the State of Delaware, U.S.A., with registered office at CSC - The Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., recorded with the Companies' Register under number 2408157, and cash on placement with VODAFONE FINANCE LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, England, recorded with the Companies' Register under number 3032761, of an amount of five million fifty-four thousand eight hundred seventy-two US dollars (USD 5,054,872.-).

(ii) all the contingent liabilities and obligations of VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., with respect to its partnership interest in Vodafone US Partners including the partnership debt relating to VODAFONE US PARTNERS under applicable Delaware law, which debt includes, without limitation, a debt owed to VODAFONE LUXEMBOURG 5, S.à r.l., of an amount of fourteen billion five hundred million US dollars (USD 14,500,000,000.-) plus accrued interest of two hundred nine million eight hundred twenty-two thousand three hundred seventy-three US dollars (USD 209,822,373) and administrative fees owed to VODAFONE AMERICAS INC. of an amount of one hundred twelve thousand one hundred fifty-five US dollars (USD 112,155.-).

The contribution is effected in accordance with Delaware law through the filing of the Certificate of Incorporation and the Certificate of Conversion with the Secretary of State of the State of Delaware, U.S.A., and the execution of a Conversion Agreement between VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., and VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., relating to the conversion.

Has been produced to the undersigned notary the proof of the existence and of the total value of the above contribution in kind made by VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., of six million five hundred twenty thousand four hundred eleven euros (EUR 6,520,411.-), equivalent to six million nine hundred eighty-two thousand fifty-seven US dollars (USD 6,982,057.-).

2. Subscription made by VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l.

The ninety-nine thousand nine hundred eighty-nine (99,989) shares so subscribed by VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., are fully paid up through a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities, as defined in Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, which provides for capital duty exemption. The contribution in kind made by VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., has a total value of sixty-three billion five hundred thirteen million eighty-seven thousand six hundred ninety-six US Dollars (USD 63,513,087,696.-), out of which six billion three hundred fifty-one million five hundred one thousand two hundred fifty-eight US Dollars (USD 6,351,501,258.-) are allocated to the share capital and fifty-seven billion one hundred sixty-one million five hundred eighty-six thousand four hundred thirty-eight US Dollars (USD 57,161,586,438.-) are allocated to the share premium.

Description of the contribution

All the assets and liabilities of VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., which are contributed (by virtue of the conversion) to VODAFONE LUXEMBOURG INC. include in particular:

(i) On the assets side: a partnership interest of 99.989 percent in VODAFONE US PARTNERS, a partnership organized and existing under the laws of the State of Delaware, together with any and all right, title and interest of VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., in the partnership property relating to VODAFONE US PARTNERS under applicable Delaware law, which property includes, without limitation, five hundred ninety-seven million three hundred seventy-nine thousand seven hundred twenty-nine (597,379,729) shares in VODAFONE AMERICAS INC., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, U.S.A., with registered office at CSC - The Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., recorded with the Companies' Register under number 2408157, and cash on placement with VODAFONE FINANCE LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, England, recorded with the Companies' Register under number 3032761, of an amount of five million fifty-four thousand eight hundred seventy-two US dollars (USD 5,054,872.-);

(ii) all the contingent liabilities and obligations of VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., with respect to its partnership interest in VODAFONE US PARTNERS including the partnership debt relating to VODAFONE US PARTNERS under applicable Delaware law, which debt includes, without limitation, a debt owed to VODAFONE LUXEMBOURG 5, S.à r.l., of an amount of fourteen billion five hundred million US dollars (USD 14,500,000,000.-) plus accrued interest of two hundred nine million eight hundred twenty-two thousand three hundred seventy-three US dollars (USD 209,822,373.-) and administrative fees owed to VODAFONE AMERICAS INC. of an amount of one hundred twelve thousand one hundred fifty-five US dollars (USD 112,155.-); and,

(iii) a VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., intercompany receivable of thirteen thousand nine hundred twenty US Dollars (USD 13,920.-).

The contribution is effected in accordance with Delaware law through the filing of the Certificate of Incorporation and the Certificate of Conversion with the Secretary of State of the State of Delaware, U.S.A., and the execution of a Conversion Agreement between VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., and VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., relating to the conversion.

Has been produced to the undersigned notary the proof of the existence and of the total value of the above contribution in kind made by VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., of fifty-nine billion three hundred thirteen million six hundred seventy-nine thousand two hundred eight euros (EUR 59,313,679,208.-), equivalent to sixty-three billion five hundred thirteen million eighty-seven thousand six hundred ninety-six US Dollars (USD 63,513,087,696.-).

Capital duty exemption request

Considering that the above described contribution by VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., consists of all the assets and liabilities of a company having its seat of effective management in a European Union Member State to a company having its seat of effective management in a European Union Member State, VODAFONE LUXEMBOURG INC. re-

quests exemption from capital duty for the contribution by VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., in accordance with Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, which provides for capital duty exemption.

Fourth resolution

The appearing parties further resolve to give VODAFONE LUXEMBOURG INC. the form of a société à responsabilité limitée for the purposes of Luxembourg law and approve the articles of association which shall read as follows:

I. Formation

Art. I.1. The name of the Company hereby established is VODAFONE LUXEMBOURG INC.

Art. I.2. There is hereby established among the current owners of the shares created hereafter and all those who may become stockholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed, for purposes of Luxembourg law, by the Luxembourg law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, and by these articles of association, and, for purposes of Delaware law, by the Delaware General Corporation Law and the Company's Delaware certificate of incorporation and by-laws.

Art. I.3. The purpose of the Company is the holding of participation, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or investment or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may manage or participate in the management of other companies, which need not be part of the same group of companies. The Company may further act as a general partner with unlimited liability for all debts and obligations of partnerships or similar corporate structures.

The Company may issue notes, bonds or other debt securities or otherwise create, incur, assume, refinance or guarantee any debt, mortgage or other obligation.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations (and incur all obligations related thereto) which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purposes.

Art. I.4. The Company will have perpetual existence.

Art. I.5. The address of the Company's registered office in the State of Delaware is Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle. The name of its registered agent at such address is The Corporation Service Company.

Art. I.6. The total number of shares of the Company is one hundred thousand (100,000) shares of Common Stock, and the par value of each of such shares is sixty-three thousand five hundred twenty-two US Dollars (USD 63,522.-) resulting in a stated capital of six billion three hundred fifty-two million two hundred thousand US Dollars (USD 6,352,200,000.-).

Art. I.7. The names and mailing addresses of the initial directors of the Company are the following:

a. Mr Marinus Minderhoud, with professional address at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

b. Mr François Georges, with professional address at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

c. Mr Guy Harles, with professional address at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

d. Mr Christian Billon, with professional address at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Art. I.8. Neither elections of directors nor any other matter to be acted upon by the stockholders need be by written ballot.

II. Management, Other provisions

Art. II.1. The Company shall be managed by a Board of Directors, which shall be comprised of four directors. The directors do not need to be stockholders.

Art. II.2. The directors are elected annually by the stockholders. An annual meeting of stockholders shall be held for the election of directors at such date, time and place within Luxembourg as may be designated by the Board of Directors. The directors may be removed at any time with or without cause by the vote or consent of stockholders representing a majority of the outstanding shares.

Art. II.3. The Board of Directors shall choose from among its members a Chairman, and may choose from among its members a Vice-Chairman. It shall also elect a Secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the stockholders in a book to be kept for that purpose.

Art. II.4. Meetings of the Board of Directors shall be presided over by the Chairman, or in the absence of the Chairman by the Vice Chairman, if any, or in the absence of the Vice Chairman by a chairman chosen at the meeting. The Secretary shall act as secretary of the meeting, but in the absence of the Secretary the chairman of the meeting may appoint any person to act as secretary of the meeting.

Art. II.5. Regular meetings of the Board of Directors shall be held at such places within Luxembourg and at such times as the Board may from time to time determine, and if so determined notice thereof need not be given. Special meetings of the Board of Directors shall be held whenever called by the Chairman, if any, by the Vice Chairman, if any, or by any two directors. Reasonable notice of special meetings shall be given by the person or persons calling the meeting. All meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg.

Art. II.6. Members of the Board of Directors may participate in a meeting of the Board by means of conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear each other, and participation in a meeting in such manner shall constitute presence in person at such meeting.

Art. II.7. At all meetings of the Board of Directors, a majority of the entire Board shall constitute a quorum for the transaction of business. The vote of a majority of the directors present at a meeting at which a quorum is present shall be the act of the Board. In case at any meeting of the Board a quorum shall not be present, the members of the Board present may adjourn the meeting from time to time until a quorum shall be present.

Art. II.8. Any action required or permitted to be taken at any meeting of the Board of Directors may be taken without a meeting if all members of the Board consent thereto in writing, and the writing or writings are filed with the minutes of proceedings of the Board.

Art. II.9. The Board of Directors shall elect such officers of the Company, and shall give them such designations, titles, duties and authority, as the Board considers desirable or appropriate and as is required by (and consistent with) applicable law. The officers of the Company shall have such powers and duties in the management of the Company as shall be stated in a resolution of the Board of Directors and, to the extent not so stated, as generally pertain to their respective offices, subject to the control of the Board. Any number of offices may be held by the same person. The Company will be bound by the sole signature of any person to whom such signatory powers shall have been delegated by the Board of Directors.

Art. II.10. In addition to the duties of the Secretary, the minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman or, in his absence, by the Vice-Chairman, or by two directors. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the Chairman, or by two directors.

Art. II.11. The Company's fiscal year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. II.12. Five per cent of the net profit for each fiscal year shall be set aside for the establishment of a statutory reserve under Luxembourg law, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the Company or distributed as dividends to the stockholders, subject to applicable law. The Board of Directors is authorised to distribute interim dividends if the funds available for distribution are sufficient under applicable law and the terms of this Article.

Art. II.13. Subject to applicable law, in the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be stockholders, and which are appointed by the stockholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided by the Board of Directors or the stockholders or by applicable law, the liquidators shall have the most extensive powers permitted by law for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the stockholders proportionally to the shares of the Company held by them and in accordance with applicable law.

Art. II.14. The Company will have its principal place of business («principal établissement») and seat of effective management («siège de direction effective») (each as defined under Luxembourg law) at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 City of Luxembourg, Grand Duchy Luxembourg.

Art. II.15. For purposes of Luxembourg law, all matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. For purposes of Delaware law, all matters not governed by the Company's Delaware certificate of incorporation or by-laws shall be determined in accordance with the Delaware General Corporation Law and other applicable Delaware law.

Art. II.16. Any amendment of these articles of association or of the Company's Delaware certificate of incorporation or by-laws requires, in addition to any other requirements under applicable law, the approval of a majority of stockholders representing at least three quarters of the outstanding shares.

Art. II.17. In any action required or permitted to be taken by the stockholders, each share is entitled to one vote.

Art. II.18. The Company's authorized or issued shares or share capital may be modified (by the issuance of new shares, repurchase of shares by the Company or otherwise) at any time by, in addition to any requirements under applicable law, approval of (i) the Board of Directors and (ii) a majority of stockholders representing at least three quarters of the outstanding shares.

Art. II.19. The Company's shares are freely transferable among current stockholders. Inter vivos, shares may only be transferred to new stockholders with the approval of a majority of stockholders representing at least three quarters of the outstanding shares.

In the event of death, the shares of the deceased stockholder may only be transferred to new stockholders with the approval of a majority of stockholders representing at least three quarters of the outstanding shares. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. II.20. Each stockholder may participate in any action required or permitted to be taken by the stockholders irrespective of the numbers of shares which he owns. Each stockholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. II.21. Collective decisions of the stockholders are only validly taken in so far as they are adopted by stockholders (present in person or represented by proxy) holding more than half of the outstanding shares.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately seven thousand euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le premier avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Ont comparu:

1) VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., une société constituée selon les lois du Luxembourg, avec siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt;

2) VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., une société constituée selon les lois du Luxembourg, avec siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt;

les deux sociétés étant représentées par M. Jean-Marc Ueberecken, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé données à Luxembourg, en date du 1^{er} avril 2003.

Les procurations signées ne varientur par le comparant et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le mandataire a désigné Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en tant que secrétaire de l'acte.

Les comparants sont les seuls associés de VODAFONE US PARTNERS, une association en nom collectif soumise aux lois de l'Etat du Delaware, U.S.A., créée le 31 décembre 1999, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware, U.S.A.

Première résolution

Les comparants décident à cette date de convertir l'association en nom collectif en une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, VODAFONE LUXEMBOURG INC., conformément aux dispositions de la Section 265 de la Delaware General Corporation Law (Loi sur les Sociétés de l'Etat du Delaware) et de la Section 15-903 du Delaware Revised Uniform Partnership Act (Loi Coordonnée Uniforme sur les associations en nom collectif). Le siège social de VODAFONE LUXEMBOURG INC. demeurera au 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware, U.S.A., à la suite de sa constitution.

Deuxième résolution

Les comparants décident également que dès l'instant de sa constitution, à travers l'enregistrement d'un certificat de constitution et un certificat de conversion auprès du secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware, U.S.A., VODAFONE LUXEMBOURG INC. aura son principal établissement et son siège de direction effective au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Les comparants reconnaissent que par l'effet de la localisation de son principal établissement et de son siège de direction effective à Luxembourg, VODAFONE LUXEMBOURG INC. sera de nationalité luxembourgeoise et régie par les lois du Luxembourg, conformément à l'Article 159 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

Les comparants décident également de fixer le capital social de la société à un montant de six milliards trois cent cinquante-deux millions deux cent mille US Dollars (USD 6.352.200.000,-), représenté par cent mille (100.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de soixante-trois mille cinq cent vingt-deux US Dollars (USD 63.522,-) chacune.

Lors de la conversion de VODAFONE US PARTNERS en VODAFONE LUXEMBOURG INC., le capital social de VODAFONE LUXEMBOURG INC. sera souscrit comme suit:

Nom du souscripteur	Nombre de parts souscrites
1.- VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., susmentionnée	11
2.- VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., susmentionnée	99.989

1. Souscription de VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l.

Les onze (11) parts sociales ainsi souscrites par VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., sont entièrement libérées par un apport en nature de l'ensemble de ses actifs et passifs, à l'exception de sa dette fiscale et de dettes à l'égard de sociétés du groupe. L'apport en nature effectué par VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., a une valeur totale de six

millions neuf cent quatre-vingt-deux mille cinquante-sept US Dollars (USD 6.982.057,-), dont six cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quarante-deux US Dollars (USD 698.742,-) sont alloués au capital social et six millions deux cent quatre-vingt-trois mille trois cent quinze US Dollars (USD 6.283.315,-) sont alloués à la prime d'émission.

Description de l'apport

Les actifs et passifs de VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., faisant l'objet de l'apport (en vertu de la conversion) à VODAFONE LUXEMBOURG INC. comprennent notamment:

(i) du côté des actifs: une participation de 0,011 pour cent dans VODAFONE US PARTNERS, une association en nom collectif créée et existant selon les lois de l'état du Delaware, ainsi que tous droits, titres et intérêts de VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., dans toute propriété de l'association en nom collectif en relation avec VODAFONE US PARTNERS selon la loi de l'état du Delaware, parmi laquelle, sans limitation, cinq cent quatre-vingt-dix-sept millions trois cent soixante dix-neuf mille sept cent vingt-neuf (597.379.729) actions de VODAFONE AMERICAS INC., une société constituée selon les lois de l'état du Delaware, U.S.A., ayant son siège social à CSC - The Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 2408157, et le placement d'un montant de cinq millions cinquante-quatre mille huit cent soixante-douze US Dollars (USD 5.054.872,-) auprès de VODAFONE FINANCE LIMITED, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social à Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Royaume-Uni, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 3032761.

(ii) l'ensemble des éléments contingents de passif et des obligations de VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., au regard de sa participation dans VODAFONE US PARTNERS comprenant tout passif de l'association en nom collectif selon la loi du Delaware, et notamment, sans limitation, une dette d'un montant de quatorze milliards cinq cent millions d'euros (EUR 14.500.000.000,-), augmenté des intérêts cumulés de deux cent neuf millions huit cent vingt-deux mille trois cent soixante-treize US Dollars (USD 209.822.373,-) à l'égard de VODAFONE LUXEMBOURG 5, S.à r.l., et des frais administratifs s'élevant à cent douze mille cent cinquante-cinq US Dollars (USD 112.155,-) dus à VODAFONE AMERICAS INC.

L'apport est réalisé en conformité avec la loi de l'Etat du Delaware, par le dépôt du certificat de constitution et du certificat de conversion auprès du secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware, U.S.A., et la signature d'un accord de conversion entre VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., et VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., portant sur ladite conversion.

La preuve de l'existence et de la valeur totale de l'apport en nature susmentionné de VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., d'un montant de six millions cinq cent vingt mille quatre cent onze euros (EUR 6.520.411,-), équivalent à six millions neuf cent quatre-vingt-deux mille cinquante-sept US Dollars (USD 6.982.057,-) a été apportée au notaire sous-signé.

2. Souscription de VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l.

Les quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf (99.989) parts sociales ainsi souscrites par VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., sont entièrement libérées par un apport en nature de l'ensemble de ses actifs et passifs, tel que défini à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit l'exonération du droit d'apport. L'apport en nature effectué par VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., a une valeur totale de soixante-trois milliards cinq cent treize millions quatre-vingt-sept mille six cent quatre-vingt-seize US Dollars (USD 63.513.087.696), dont six milliards trois cent cinquante et un millions cinq cent un mille deux cent cinquante-huit US Dollars (USD 6.351.501.258,-) sont alloués au capital social et cinquante-sept milliards cent soixante et un millions cinq cent quatre-vingt-six mille quatre cent trente-huit US Dollars (USD 57.161.586.438,-) sont alloués à la prime d'émission.

Description de l'apport

Les actifs et passifs de VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., faisant l'objet de l'apport (en vertu de la conversion) à VODAFONE LUXEMBOURG INC. comprennent notamment:

(i) du côté des actifs: une participation de 99,989 pour cent dans VODAFONE US PARTNERS, une association en nom collectif créée et existant selon les lois de l'état du Delaware, ainsi que tous droits, titres et intérêts de VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., dans toute propriété de l'association en nom collectif en relation avec VODAFONE US PARTNERS selon la loi de l'état du Delaware, parmi laquelle, sans limitation, cinq cent quatre-vingt-dix-sept millions trois cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt-neuf (597.379.729) actions de VODAFONE AMERICAS INC., une société constituée selon les lois de l'état du Delaware, U.S.A., ayant son siège social à CSC - The Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 2408157, et le placement d'un montant de cinq millions cinquante-quatre mille huit cent soixante-douze US Dollars (USD 5.054.872,-) auprès de VODAFONE FINANCE LIMITED, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social à Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Royaume-Uni, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 3032761;

(ii) l'ensemble des éléments contingents de passif et des obligations de VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., au regard de sa participation dans VODAFONE US PARTNERS comprenant tout passif de l'association en nom collectif selon la loi du Delaware, et notamment, sans limitation, une dette d'un montant de quatorze milliards cinq cent millions d'euros (EUR 14.500.000.000,-), augmenté des intérêts cumulés de deux cent neuf millions huit cent vingt-deux mille trois cent soixante-treize US Dollars (USD 209.822.373,-) à l'égard de VODAFONE LUXEMBOURG 5, S.à r.l., et des frais administratifs s'élevant à cent douze mille cent cinquante-cinq US Dollars (USD 112.155,-) dus à VODAFONE AMERICAS INC.; and,

(iii) une créance intra-groupe de treize mille neuf cent vingt US Dollars (USD 13.920,-) sur VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l.

L'apport est réalisé en conformité avec la loi de l'Etat du Delaware, par le dépôt du certificat de constitution et du certificat de conversion auprès du secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware, U.S.A., et la signature d'un accord de conversion entre VODAFONE LUXEMBOURG 3, S.à r.l., et VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., portant sur ladite conversion.

La preuve de l'existence et de la valeur totale de l'apport en nature susmentionné de VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., d'un montant de cinquante-neuf milliards trois cent treize millions six cent soixante-dix-neuf mille deux cent huit euros (EUR 59.313.679.208,-), équivalent à soixante-trois milliards cinq cent treize millions quatre-vingt-sept mille six cent quatre-vingt-seize US Dollars (USD 63.513.087.696,-) a été apportée au notaire soussigné.

Requête en exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente un apport en nature de VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., de la totalité des patrimoines actifs et passifs d'une société ayant son siège de direction effective dans un pays membre de l'Union Européenne, exécuté au profit d'une société ayant son siège de direction effective dans un pays membre de l'Union Européenne, VODAFONE LUXEMBOURG INC. requiert pour l'apport de VODAFONE LUXEMBOURG 4, S.à r.l., sur base de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

Quatrième résolution

Les comparants décident également d'attribuer à VODAFONE LUXEMBOURG INC. la forme d'une société à responsabilité limitée pour les besoins de la loi luxembourgeoise et d'approuver les statuts formulés comme suit:

I. Formation

Art. I.1. Le nom de la Société constituée par la présente est VODAFONE LUXEMBOURG INC.

Art. I.2. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts, et, pour les besoins de la loi de l'Etat du Delaware, par la Delaware General Corporation Law (Loi sur les Sociétés de l'Etat du Delaware) et le certificat de constitution de la Société émis dans l'Etat du Delaware ainsi que les by-laws (statuts américains).

Art. I.3. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut gérer ou participer à la gestion d'autres sociétés, faisant partie ou non du même groupe de sociétés. La Société peut également agir comme associé commandité, responsable indéfiniment pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en nom collectif ou autres structures sociétaires similaires.

La société peut procéder à l'émission d'obligations, de titres obligataires ou de tous autres instruments de dette similaires, ou contracter, endosser, re-financer ou garantir toute dette, hypothèque ou autre obligation.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations (ainsi que contracter toutes obligations en relation avec celles-ci) qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

Art. I.4. La Société a une existence perpétuelle.

Art. I.5. L'adresse du siège social de la Société dans l'Etat du Delaware est Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle. Le nom de son agent agréé à ladite adresse est the Corporation Service Company.

Art. I.6. Le nombre total de parts sociales émises par la Société est de cent mille (100.000) parts sociales ordinaires, dont la valeur nominale est de soixante-trois mille cinq cent vingt-deux US Dollars (USD 63.522,-) chacune. Le capital social qui en résulte s'élève à six milliards trois cent cinquante-deux millions deux cent mille US Dollars (USD 6.352.200.000,-).

Art. I.7. Les gérants de la Société désignés dès sa constitution sont:

a. M. Marinus Minderhoud, avec adresse professionnelle 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

b. M. François Georges, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

c. M. Guy Harles, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

d. M. Christian Billon, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Art. I.8. Aucune élection de gérants ni aucune autre matière sur laquelle peuvent statuer les associés ne nécessitent le recours à un scrutin écrit.

II. Gérance, Autres dispositions

Art. II.1. La Société est gérée par un conseil de gérance, constitué de quatre gérants. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés.

Art. II.2. Les gérants sont désignés annuellement par les associés. Les gérants sont élus par l'assemblée générale des associés, se tenant à Luxembourg, dont la date, l'horaire et le lieu exact sont désignés par le Conseil de Gérance. Les Gérants sont librement révocables à tout moment et sans cause par le vote ou accord des associés représentant la majorité des parts sociales.

Art. II.3. Le conseil de gérance choisit en son sein un président et peut également choisir parmi ses membres un vice-président. Il peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés dans un livre à cet effet.

Art. II.4. Les réunions du Conseil de Gérance sont présidées par le Président, ou en son absence par le Vice-Président, le cas échéant, ou en l'absence de Vice-Président, la présidence peut être accordée par toute personne désignée lors du conseil. Le Secrétaire agira en tant que secrétaire du conseil, mais en son absence le président du conseil peut désigner toute personne comme secrétaire du conseil.

Art. II.5. Les réunions ordinaires du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg aux lieux et dates fixées périodiquement par le Conseil, sans qu'il soit nécessaire alors d'avoir recours à une notification. Des réunions extraordinaires du conseil du Conseil de Gérance se tiendront sur convocation du Président, s'il y en a un, du Vice-Président, le cas échéant ou de deux gérants. Une notification préalable raisonnable de tout conseil extraordinaire devra être effectuée par la ou les personnes qui en prennent l'initiative. Toutes réunions du Conseil de Gérance doivent se tenir au Luxembourg.

Art. II.6. Les gérants peuvent participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire par lequel toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre mutuellement. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Art. II.7. Lors des réunions du Conseil de Gérance, la majorité des membres de l'ensemble du Conseil constitue un quorum suffisant à la poursuite des affaires. Le vote de la majorité des gérants présents à la réunion, où le quorum est atteint, constitue un acte du Conseil. Dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint à une réunion du Conseil, les membres présents du Conseil peuvent suspendre la séance jusqu'à l'obtention dudit quorum.

Art. II.8. Toutes mesures devant être prises ou autorisées lors d'une réunion du Conseil de Gérance peuvent être décidées sans réunion dans la mesure où tous les membres du Conseil y consentent par écrit, et où l'écrit ou les écrits sont enregistrés avec les minutes des procédures du Conseil.

Art. II.9. Le Conseil de Gérance peut procéder à la désignation de directeurs de la Société, en leur attribuant toutes désignation, titre, fonctions et pouvoirs qu'il estime nécessaire ou approprié, et tel que requis par (et en conformité avec) la loi applicable. Les directeurs de la Société sont dotés des pouvoirs et fonctions de gestion de la Société qui leur sont attribués par les résolutions du Conseil de Gérance, et, au-delà de ce qui leur est expressément attribué, de tout ce qui peut se rattacher à leur mandat, sous contrôle du Conseil. Il n'a pas de limite au nombre de mandats pouvant être attribués à la même personne. La Société sera engagée par la signature unique de toute personne à laquelle de tels pouvoirs auront été délégués par le Conseil de Gérance.

Art. II.10. En plus des fonctions du Secrétaire, les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de Gérance seront signées par le Président, ou, en son absence, par le Vice-Président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président ou par deux gérants.

Art. II.11. L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. II.12. Sur le bénéfice net de chaque année sociale, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social, conformément à la loi luxembourgeoise. Le solde est à la libre disposition de la Société ou peut faire l'objet d'une distribution de dividendes aux associés, conformément aux dispositions de la loi applicable. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles conformément à la loi luxembourgeoise et au présent article.

Art. II.13. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite, en conformité avec la loi applicable, par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire décidée par le Conseil de Gérance, l'assemblée générale des associés ou contenue dans la loi applicable, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus autorisés par la loi pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société. L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société et en conformité avec la loi applicable.

Art. II.14. Le principal établissement et le siège de direction effective de la Société (tels que définis par la loi luxembourgeoise) seront situés au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Art. II.15. Aux fins de la loi luxembourgeoise, pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Aux fins de la loi de l'Etat du Delaware, pour tout ce qui n'est réglé ni par le certificat de constitution de la Société émis dans

l'Etat du Delaware ni par les by-laws (statuts américains), les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Delaware General Corporation Law et à toute législation applicable de l'Etat du Delaware.

Art. II.16. Les présents statuts, le certificat de constitution de la Société émis dans l'Etat du Delaware et les by-laws ne peuvent être modifiés que moyennant une décision de (i) la majorité des associés (ii) représentant les trois quarts du capital social, sous réserve de l'application de toute condition supplémentaire requise par la loi applicable.

Art. II.17. Pour toute décision devant ou pouvant être prise par les associés, chaque part sociale donne droit à un vote.

Art. II.18. Le nombre de parts sociales autorisées à émettre, émises ou le capital social pourront, à tout moment, être modifiés (par l'émission de nouvelles parts sociales, le rachat de parts par la Société ou tout autre mécanisme) moyennant accord (i) du Conseil de Gérance et (ii) de la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social, sous réserve de l'application de toute condition supplémentaire requise par la loi applicable.

Art. II.19. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des nouveaux associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, de la majorité des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. II.20. Chaque associé est autorisé à prendre part aux décisions devant ou pouvant être prises par les associés, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé est autorisé à voter autant de fois que le nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. II.21. Les décisions collectives des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés (individuellement présents ou représentés par des pouvoirs) représentant plus de la moitié du capital social.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte notarié à environ sept mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Ueberecken, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, vol. 16CS, fol. 100, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

J. Elvinger.

(027291.3/211/532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

PLANZER TRANSPORTS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Frisange, 33, rue de Luxembourg.

H. R. Luxemburg B 52.526.

Gegründet vor dem Notar Emile Schlessler, mit Amtssitz in Luxembourg, 28, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte am 10. Oktober 1995, im Mémorial veröffentlicht unter C 635 am 13. Dezember 1995.

Ausserordentliche Generalversammlung am 11. April 2003

Ist erschienen der alleinige Anteilhaber, die Aktiengesellschaft PLANZER TRANSPORT A.G., mit Gesellschaftssitz in CH-8953 Dietikon, vertreten durch den Präsidenten des Verwaltungsrats Herrn Bruno Planzer, Transportunternehmer wohnhaft in CH-8226 Dietikon,

Diese Komparentin wie hiervor erwähnt, beschliesst folgende Änderungen:

Der Sitz der Gesellschaft wird in Frisange au 33, rue de Luxembourg verlegt.

Worüber Urkunde, Datum wie Eingangs erwähnt, wurde vom alleinigen Gesellschafter unterschrieben.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00050. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026944.3/717/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

FAH INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 82-86, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 50.426.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(026860.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

FAH INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 82-86, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 50.426.

Procès-Verbal de l'Assemblée Annuelle

L'an deux mille deux, le 5 mai à 10.00 au siège social de la FAH INVEST S.A. à Esch-sur-Alzette.

S'est tenue l'assemblée générale annuelle ordinaire des associés. Une liste des présences a été établie et permet de constater que tous les souscripteurs d'action de la société sont présents.

Le président du conseil d'administration ouvre la séance et annonce l'ordre du jour qui se présente comme suit:

1. Approbation des comptes de l'exercice 2002.
2. Affectation des résultats de l'exercice 2002.
3. Explication de la gestion 2002.
4. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Après le débat, les résolutions suivantes sont votées à l'unanimité des personnes présentes représentant les 100% du capital social de la société.

Résolutions

1. Les comptes de l'exercice 2002 sont approuvés.
2. Les Bénéfices de l'exercice 2002 seront affectés aux réserves volontaires.
3. La gestion est donnée pour bonne.
4. Le quitus est donné aux administrateurs et commissaire aux comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 13.30 heures.

FAH INVEST S.A.H.

Signature

Le Président du conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00442. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026858.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

DEDALES INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 78.176.

DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 24 avril 2003

Il résulte dudit procès-verbal:

1) Adoptant les conclusions du rapport du commissaire-vérificateur, l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Charles Tapp, licencié en sciences économiques et financières, demeurant à Mondercange de sa gestion de liquidateur de la société, ainsi qu'au commissaire-vérificateur Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises agréé, demeurant à Luxembourg.

2) Tous les documents et livres comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à Luxembourg, 13, rue Bertholet.

3) L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme DEDALES INVESTMENTS HOLDING S.A. a définitivement cessé d'exister.

Luxembourg, le 24 avril 2003.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026997.3/800/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

UBS CAPITAL III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 17-21, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 80.377.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé en date du 2 mars 2001 entre UBS CAPITAL B.V. société de droit néerlandais ayant son siège social au 2 Parkweg, NL-2585 JJ La Haye (Pays-Bas) (UBS CAPITAL B.V.), et UBS AG, Jersey Branch, succursale des îles anglo-normandes de la société de droit suisse ayant son siège social au 24, Union Street, JE48UJ, St Helier (Jersey) (UBS AG, Jersey Branch), que 720 (sept cent vingt) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, ont été cédées par UBS CAPITAL B.V. à UBS AG, Jersey Branch.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé en date du 2 mars 2001 entre UBS AG, Jersey Branch, et UBS CAPITAL AG, société de droit suisse dont le siège social est situé au 45 Bahnhofstrasse, 8001 Zurich (Suisse) et agissant en tant que General Partner de la société UBS CAPITAL GERMANY 1999 LP (UBS CAPITAL AG), que 720 (sept cent vingt) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, ont été cédées par UBS AG, Jersey Branch à UBS CAPITAL AG, de sorte qu'à ce jour, l'actionnariat de la Société est composé comme suit:

- UBS CAPITAL AG, agissant en tant que General Partner de la société UBS CAPITAL GERMANY 1999 LP: 720 (sept cent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026867.3/253/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

EURODIV S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 90.756.

—
EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} avril 2003 que Monsieur Maxime Laurent a été nommé Président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Guy Hornick.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, réf. LSO-AD06254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026869.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SHANARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 86.872.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour SHANARA HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026923.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

DEURNE BUSINESS PROMOTION, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.105.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 13 mai 2003 au siège social de la société que:

Les mandats des administrateurs Guy Ludovissy, Dominique Kohl et Cindy Reiners ainsi que du commissaire aux comptes MM ADVISORS, S.à r.l. sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2008.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE00147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026877.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

DEURNE BUSINESS PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.105.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, en mai 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, mai 2003.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(026879.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

—
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026984.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026982.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026979.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026978.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026976.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026973.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026970.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026966.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026963.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ANGLO HELLENIC FOOD AND COFFEE UK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 47.491.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 avril 2003

- Les bilans et comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1994, 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 ont été approuvés par l'Assemblée Générale.

- Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat aux 31 décembre 1994, 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001.

- L'assemblée a ratifié le mandat de Madame Lefki Glavanis et Monsieur George Metaxotis, lesquels avaient été cooptés par décision du conseil d'administration en date du 20 mars 2000.

- Les mandats d'administrateur de Madame Irène Xenakis, dirigeant de société, demeurant à 37, G. Sinisi Street, Hilton Area Athens, G-11 528 Grèce, Madame Lefki Glavanis, consultant international, demeurant à 2, Delfon Street, Athènes 106 80, Grèce et Monsieur George Metaxotis, dirigeant de société, demeurant à 31, Frangokklissias, Athènes 151 25, Grèce et celui du Commissaire aux Comptes, Monsieur Lex Benoy, expert comptable, demeurant au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 25 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06517. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026988.3/751/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

FINANCEL-GLOBAL-ASSETMANAGEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 89.723.

Démission

Il résulte d'une lettre adressée aux actionnaires de la société en date du 9 mai 2003, que le commissaire aux comptes, BEAUMANOIR S.A., a démissionné, et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026890.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

LA FINANCIERE DU LIERRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 53.370.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 17 avril 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour LA FINANCIERE DU LIERRE S.A.

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026924.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

CARTIER MONDE, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.931.

—
EXTRAIT

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2003:

- PricewaterhouseCoopers, société à responsabilité limitée, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
Luxembourg, le 14 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026894.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

EBERNO, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 43.283.

—
EXTRAIT

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 20 mai 2003 qui a pris note des démissions de Monsieur Claude Zimmer, Monsieur John Seil et Monsieur Luc Hansen, le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Tous ces mandats prendront fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

A été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société AUDIEX S.A. démissionnaire:

- Monsieur Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Ce mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Avec effet au 20 mai 2003, le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire, L-1825 Luxembourg au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour EBERNO

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026920.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

HIBISCUS, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.665.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour HIBISCUS

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026925.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

WOOLLAIN DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 85.993.

—
EXTRAIT

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 22 mai 2003 qui a pris note des démissions de Mesdames Sylvie Theisen, Eliane Irthum et Mademoiselle Caterina Scotti, le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
 - Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
 - Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
- Tous ces mandats prendront fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

A été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Fons Mangen démissionnaire:

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, commissaire aux comptes, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Ce mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Avec effet au 22 mai 2003, le siège social de la société est transféré du 1A, rue du Fort Dumoulin, Luxembourg au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour WOOLLAIN DISTRIBUTION S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026926.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

BRISEIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 46.179.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2003 a transféré le siège social avec effet immédiat au:

- 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour BRISEIS S.A.

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026927.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ABBOTS LUX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.346.

Il résulte des résolutions du Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 23 avril 2003 que:

Suite à la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur, M. Carlo Iantaffi né à Rome (I) le 7 avril 1961 demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, demeurant à L-Sanem, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(026958.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

MIPI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.554.

—
EXTRAIT

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 19 mai 2003 qui a pris note des démissions de M. John Seil, M. Luc Hansen et M. Thierry Fleming, le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Laurent Heiliger, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Tous ces mandats prendront fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

A été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de AUDIEX S.A. démissionnaire:

- Monsieur Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, demeurant au 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Ce mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Avec effet au 19 mai 2003, le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire, L-1825 Luxembourg au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour MIPI

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026929.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

THE SAILOR'S FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 36.503.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(026935.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

VALORES, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 11.177.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05500, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

(026936.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE INDUSTRIELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 36.195.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE06141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027312.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

CRUSHING ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 73.838.

—
EXTRAIT

M. Marc Muller a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 8 mai 2003 de la société CRUSHING ENGINEERING S.A. inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés près le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg sous le numéro B 73.838.

Pour publication et réquisition
CRUSHING ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026943.3/717/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

BANESFONDO INTERNACIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 35.067.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AE00277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Signatures

(026947.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

FINANCIAL INTERNATIONAL COMPANY - F.IN.CO., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 49.548.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le Domiciliataire

Signatures

(026956.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

ACTIO CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.410.

—
Le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Yves Ganseman à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Michel Lentz, démissionnaire. Cette cooptation sera ratifiée lors de l'Assemblée Générale Annuelle en date du 2 juillet 2003.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose à partir du 15 mai 2003 comme suit:

Marc-André Bechet, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

Léon Hilger, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

Yves Ganseman, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Pour ACTIO CONSEIL S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027089.3/1126/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

ONEHOLD S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 64.321.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 21 mai 2003 au siège de la société que:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité de nommer un nouveau Conseil d'Administration composé comme suit:

- Monsieur Jérôme Bach, juriste, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
- Monsieur Joë Lemmer, juriste, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
- Monsieur Joseph Hansen, retraité, demeurant à L-8845 Steinfort, 9, cité Mont Rose.

En remplacement des anciens administrateurs:

- Monsieur Reto Pianta, administrateur de sociétés, demeurant à CG-Lugano, démissionnaire en date du 9 avril 2001.
- Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, démissionnaire en date du 9 avril 2001.
- Monsieur Enrico Giuliano, administrateur de sociétés, demeurant à CH-Bioggio (LU), démissionnaire en date du 20 mai 2003.

En conformité avec la Loi des Sociétés Commerciales du 10 août 1915 les administrateurs sont nommés pour une durée de 5 ans.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité de nommer un nouveau commissaire aux comptes:

- Monsieur Roland Bingen, comptable, demeurant à L-3927 Mondercange, 90, Grand-rue.

En remplacement de l'ancien commissaire aux comptes, Monsieur Marc Koeune, économiste, demeurant à L-7260 Bereldange, démissionnaire en date du 9 avril 2001.

Le nouveau commissaire aux comptes, Monsieur Roland Bingen, est nommé pour une durée de 5 ans.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité d'autoriser le transfert du siège social de la société au 31, Grand-rue à L-1661 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour réquisition - Inscription

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026955.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

DIOGUARDI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.439.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le Domiciliataire

Signatures

(026957.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SURAC AKTIENGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 76.930.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE06142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027317.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

EURO-CELTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 17.846.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2003 tenue extraordinairement en date du 29 mai 2003:

a) qu'ont été réélus comme administrateurs pour une durée d'une année:

- Monsieur Christopher B. Mitchell, solicitor, Londres, U.K.,
- Monsieur Douglas Docherty, Hamilton, Bermuda,
- Monsieur Jörg Fischer, expert-comptable, Zurich, Suisse.

b) qu'a été réélu comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'une année:

- Monsieur Marc Jones, Réviseur d'entreprises, expert-comptable, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026960.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

FARNESE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 70.202.

EXTRAIT

L'assemblée générale prend acte de la démission de l'administrateur Regina Pinto et lui accorde décharge pleine et entière.

Elle nomme en son remplacement Madame Catherine Dessoy, avocat, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich pour terminer le mandat de l'administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026998.3/304/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

PEINTURE & BAU DECO, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6750 Grevenmacher, 66, rue de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 82.335.

Herr Udo Teusch kündigt fristlos als Technischer Geschäftsführer der Firma PEINTURE & BAU DECO, S.à r.l., 6, rue de Luxembourg, L-6750 Grevenmacher.

Wittlich, den 23. Mai 2003.

U. Teusch

Malermeister

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026999.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

VIA SANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.609.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(027021.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

IBEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 15.791.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE06143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027332.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MARTIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 52.624.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(026994.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

MARTIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 52.624.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, en date du 27 janvier 2003

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2001.

Les mandats de:

Madame Geneviève V. Peynshaert,

Monsieur Frederic F. Wildiers,

Monsieur Raphaël Gaillard,

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire tenue en 2004.

Luxembourg, le 27 janvier 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026992.3/800/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

BRASSCO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 22.072.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 4 avril 2003

Résolution

Le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société, du 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

BRASSCO HOLDING

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027055.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LAND'S END S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.909.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027086.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LAND'S END S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.909.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027079.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

LAND'S END S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.909.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 1^{er} octobre 2001 à 10.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de H.R.T. REVISION, S.à r.l. en tant que Commissaire aux comptes pour une nouvelle durée d'un an.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2002.

- Par ailleurs, l'Assemblée fait constater que l'affectation des résultats pour l'exercice 2000 décidée comme suit n'a pas été enregistrée:

Résultat reporté	145.476,56 EUR
Perte de l'exercice	- 106.357,62 EUR
Distribution de dividende	- 38.112,25 EUR
Résultat à reporter	<u>1.006,69 EUR</u>

Dès lors, l'affectation des résultats de 2000 sera enregistrée cette année.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027053.3/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SIBEREL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 32.363.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(027022.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOGEDEL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.571.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027095.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOGEDEL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.571.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027096.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

INVESTPOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.508.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(027023.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOCIETE GENERALE FINANCIERE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.777.

Par la présente BANCA DI ROMA INTERNATIONAL S.A. déclare avoir dénoncé avec effet immédiat en date du 16 mai 2003, la domiciliation du siège social de la société anonyme SOCIETE GENERALE FINANCIERE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES S.A., au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANCA DI ROMA INTERNATIONAL

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(026968.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SOCIETE GENERALE FINANCIERE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.777.

Les membres du Conseil d'Administration de la SOCIETE GENERALE FINANCIERE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES S.A., à savoir:

- Monsieur José-Marc Vincentelli, né le 9 juillet 1955 à F-Ajaccio, Employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, Président;

- Monsieur Raffaele Gentile, né le 18 octobre 1950 à I-Salerno, Employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, Administrateur,

déclarent avoir démissionné de leur poste d'administrateur de la société SOCIETE GENERAL FINANCIERE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES S.A. avec effet immédiat en date du 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-M. Vincentelli / R. Gentile

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(026972.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SOCIETE GENERALE FINANCIERE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.777.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que M. Federico Roberto Marro, né le 22 juillet 1970 à Perugia et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, a démissionné de sa fonction d'Administrateur de la société avec effet au 15 mai 2003.

La Société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(026974.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

LIROBE AKTIENGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 70.718.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE06144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027335.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

PEINTURE J.P. SCHILTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 19.165.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE06145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027337.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MARIZA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 32.547.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE06146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027338.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOCIETE DE GERANCE ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 5.530.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE06149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027339.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

NEWLANDS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 81.807.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(027050.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

CLAYMORE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.846.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(027052.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MANICO (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 17.936.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(027056.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MEDITERRANEAN REGIONAL TRANSPORT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 36.284.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2002, les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Albane Marie Berard, P.O. Box 1459, CH-1820 Montreux 1, Mme Christiane Monique Binggeli, P.O. Box 1459, CH-1820 Montreux 1, M. Nicolas Pappadakis, Le Grand Large, 42, Quai des Sanbarbani, MC-98000 Monaco.

Le Commissaire aux comptes est M. Farouk Abdulla, P.O. Box 1459, CH-1820 Montreux 1.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour MEDITERRANEAN REGIONAL TRANSPORT COMPANY S.A

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05864. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027156.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MUNO CHARLES ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange.
R. C. Luxembourg B 68.345.

L'an deux mille trois, le huit mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Charles Muno, maître-installateur de chauffage et sanitaire, né à Luxembourg, le 18 juillet 1951, demeurant à L-4876 Lamadelaine,
2) Monsieur Steve Muno, installateur de chauffage et sanitaire, né à Pétange, le 16 novembre 1970, demeurant à L-4873 Lamadelaine,
agissant en leur qualité d'associés uniques de la société à responsabilité limitée MUNO CHARLES ET FILS, S.à r.l., (R. C. B 68.345) avec son siège social à Pétange, constituée suivant acte notarié du 12 janvier 1999, publié au Mémorial C N° 291 du 27 avril 1999.

Lesquels comparants ont demandé au notaire d'acter ce qui suit:

Première résolution

- Monsieur Charles Muno, préqualifié, déclare céder et transporter à la valeur nominale 5 parts sociales qu'il détient dans la prédite société à Madame Mimouna Belkacem, attachée de direction, née à Maubeuge (F), le 4 septembre 1963, demeurant à L-4960 Clemency, 11, route de Bascharage, laquelle accepte.

La présente cession de parts est ratifiée par Monsieur Steve Muno, en tant qu'associé.

Deuxième résolution

Le capital social est converti de LUF en EUR.

Il est fixé à EUR 24.789,-.

Les associés décident d'augmenter le capital de EUR 11,- pour le porter de son montant actuel de EUR 24.789,- à EUR 24.800,- par incorporation de réserves.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à vingt-quatre mille huit cents euros (EUR 24.800,-), représenté par cent (100) parts sociales de deux cent quarante-huit euros (EUR 248,-) chacune.

Le capital social est souscrit comme suit:

- Monsieur Charles Muno, préqualifié	85	parts
- Monsieur Steve Muno, préqualifié	10	parts
- Madame Mimouna Belkacem, préqualifiée	5	parts
Total:	100	parts

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingts euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: C. Muno, S. Muno, M. Belkacem, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 mai 2003, vol. 888, fol. 36, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 19 mai 2003.

G. d'Huart.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (026067.3/207/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

FORTIS L FIX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.443.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS L FIX

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

D. Lambert / C. Berge

(027077.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

COGENT INVESTMENT OPERATIONS LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activités Syrdall.

H. R. Luxemburg B 28.700.

*Auszug des Protokolls der Jahreshauptversammlung der Anteilhaber am 27. März um 16.00 Uhr**Beschlussfassung*

1. Annahme der Berichte des Verwaltungsrates und des unabhängigen Wirtschaftsprüfers.
Die Berichte des Verwaltungsrates und des unabhängigen Wirtschaftsprüfers wurden genehmigt.
2. Annahme des Jahresberichtes per 31. Dezember 2002.
Der Jahresbericht für das am 31. Dezember 2002 abgeschlossene Geschäftsjahr wurde genehmigt.
3. Beschlussfassung über die Gewinnverwendung.
Es wurde beschlossen, dass ein Teil des Gewinns als Dividende ausgeschüttet und eine Aufstockung der Reserven vorgenommen wird.
4. Entlastung der Verwaltungsräte und des Wirtschaftsprüfers.
Den Mitgliedern des Verwaltungsrates sowie dem Wirtschaftsprüfer wurde für das am 31. Dezember 2002 abgeschlossene Geschäftsjahr Entlastung erteilt.
5. Wahl der Verwaltungsräte.
Die folgenden Personen wurden in den Verwaltungsrat wiedergewählt, für den Zeitraum bis zur nächsten Jahreshauptversammlung:
Herr Christophe Vallee (Vorsitzender),
Herr Duncan Smith,
Herr John Sutherland.
Der Rücktritt Herrn Nick Kirk's aus dem Verwaltungsrat wurde zur Kenntnis genommen.
Die Ernennung von Herrn Geoffroy Bazin als Verwaltungsratsmitglied für den Zeitraum bis zur nächsten Jahreshauptversammlung wurde ratifiziert.
6. Wahl des unabhängigen Wirtschaftsprüfers.
PriceWaterhouseCoopers, S.à r.l. S. A. wurde zum Wirtschaftsprüfer gewählt für das Geschäftsjahr bis zum 31. Dezember 2003.

Certified true copy

COGENT INVESTMENT OPERATIONS LUXEMBOURG S.A.

G. Siegle

Company Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05386. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027200.3/1176/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

OLEMAR INTERNATIONAL S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 78.193.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE06148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027340.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FLEXIFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 44.523.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FLEXIFUND

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

D. Lambert / H. Corbet

(027078.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FoF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 86.176.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FoF

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

D. Lambert / C. Berge

(027080.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOGEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.525.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 15 octobre 2002 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Pierre Delhaize, Jean Pierson, Jean Wagener et Eric Berg, ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Bernard Ewen.
- Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 30 juin 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027206.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOGEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.525.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
qui s'est tenue le 15 novembre 2002 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Pierre Delhaize, Jean Pierson, Jean Wagener et Eric Berg.
- Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 30 juin 2003.
- L'Assemblée acte la démission de Monsieur Bernard Ewen de son poste de Commissaire aux Comptes, le remercie pour sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:
 - Monsieur Pierre Schill, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant à Luxembourg.Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027208.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOGEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.525.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027214.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOSEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.525.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027213.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRASSCO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 22.072.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027104.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRASSCO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 22.072.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027103.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRASSCO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 22.072.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027102.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRASSCO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 22.072.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027100.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRASSCO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 22.072.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027098.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

BRASSCO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 22.072.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(027097.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FORTIS L FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.327.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS L FUND

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

D. Lambert / H. Corbet

(027084.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.
